

02 61 69 00 67

> Nos garanties :

Prise en charge rapide
Grande souplesse d'intervention
Suivi de notre personnel par télégestion
Un contrôle qualité permanent

> Paiements acceptés : chèques, prélèvement, virement.

> Devis gratuits personnalisés.

> Déduction fiscale : 50% des sommes versées sont déductibles de votre impôt sur le revenu selon la législation en vigueur.

> Aide ou prise en charge : vous pouvez en bénéficier auprès de votre mutuelle ou société d'assurance, du Conseil départemental (Aide Personnalisée d'Autonomie) ou de votre caisse de retraite.


VITAME
Services et Repas à domicile

Vitame

Près de chez vous

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 18h

397 avenue des Vendéens
50400 Granville

Permanence téléphonique
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 18h

02 61 69 00 67

vitame.auxilio@gmail.com



Vitame - SARL Auxilio - Au capital de 10 000 €
RCS 817 789 928 COUTANCES - N° SAP 817789928

www.vitame.fr

www.vitame.fr


VITAME
Services et Repas à domicile

NOUVEAU



Services à la personne,
des professionnels à vos côtés
Portage de repas à domicile
Aide à domicile
Entretien de la maison et travaux
ménagers
Votre spécialiste du
maintien à domicile

Aides
financières
Réductions
d'impôts



www.vitame.fr

Conception & Imp. : agence **abc-com** (40) - Crédit photos Fotolia

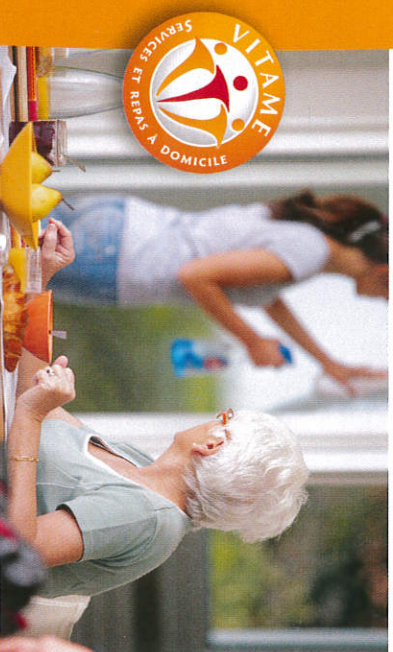
AIDE MENAGERE

Du temps libre en plus et des contraintes en moins. Vitame vous décharge des tracas ménagers et simplifie votre quotidien.

Sur simple appel téléphonique, nous répondons à vos questions et évaluons l'ensemble de vos demandes pour déterminer le profil de la personne qui vous conviendra le mieux. Nous nous déplaçons à votre domicile pour évaluer vos besoins et vous présenter notre intervenant.

Notre personnel est sérieux et expérimenté.

Nos professionnels sont rigoureusement sélectionnés en fonction de leurs compétences techniques et de leur qualité relationnelle. En cas de congé ou de maladie, un remplaçant prend immédiatement le relais.



À tout moment, vous pouvez modifier la fréquence et la durée de nos prestations. Cette souplesse d'utilisation permet de gérer rapidement et sans souci l'équilibre entre votre vie privée et votre vie professionnelle.

En toute sécurité, vous nous confiez les clés de votre domicile. **Vous vous simplifiez la vie.**

LIVRAISON DE REPAS

> **Cuisine traditionnelle de qualité** avec produits de saison, pour des menus complets et équilibrés.

> Une **carte variée et équilibrée.**

> Prise en compte de votre **régime** : diabétique, sans sel, diabétique sans sel, hypocalorique, pauvre en fibre...

> **Chaque jour des menus variés, une cuisine de qualité et des plats cuisinés par de vrais chefs.**

> Vous choisissez la fréquence de vos repas, vous commandez **de façon régulière ou occasionnelle.**

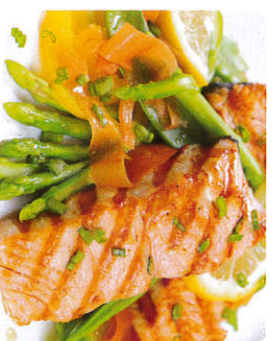
> **Mise en place simple et rapide**, et sans engagement de durée.

Déjeuner à la carte

5 composantes au choix et un petit pain individuel
lentée, plat, garniture, laitage, dessert

Déjeuner + Dîner à la carte

9 composantes au choix et un petit pain individuel
lentée, plat, garniture, laitage, dessert et potage ou entrée, laitage, dessert



Collation

Potage ou crudité, dessert nutritif.

Un délai très court entre la cuisine et votre domicile, afin de préserver les valeurs nutritives des produits.

Des produits de qualité, tout simplement bien choisis
Un approvisionnement régional, respectueux des saisons

AIDE À DOMICILE

Une aide à domicile personnalisée, adaptée à vos besoins.

> Aide à la toilette

> Courses

> Aide aux repas

> Aide au lever et au coucher

> Aide à la prise des repas

> Aide à la prise des médicaments

> Aide aux tâches ménagères

DISPONIBILITÉ

Des interventions 7 j/7 et 24h/24.

en fin de journée, le week-end et les jours fériés, un service d'astreinte est mis en place afin de répondre au mieux à vos attentes.

Pas de fermeture annuelle.

Une mise en place initiale sous 24h à 48h (dans les cas d'urgence).

PROFESSIONNALISME

Une équipe d'aides à domicile rigoureusement sélectionnées, diplômées, formées régulièrement et encadrées par notre équipe de responsables.

Des possibilités de prise en charge financières (APA, PCH, Mutuelles, caisses de retraite ...)

Déduction fiscale de 50% des frais engagés